



DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES ACHATS

Marché de défense ou de sécurité

Procédure avec Négociation

Dossier de consultation des entreprises
N°2026-0459/EdA-DA

Conception et construction de patrouilleurs de
surveillance maritime au profit de la Marine
mauritanienne

Annexe 2 : attendus techniques

1. Objet

Le présent document a pour but de définir les attentes techniques concernant un appel d'offre pour la définition, la construction, la livraison de patrouilleurs et des prestations de soutien associées, dans une phase d'appel à candidature.

Le Patrouilleur Multi-Rôles (PMR), est un navire militaire rapide d'une longueur hors tout de 30 mètres minimums destiné à la Marine mauritanienne. Ce document a pour objectif de résumer les caractéristiques techniques, les performances et les exigences réglementaires applicables à la conception, à la construction et à l'exploitation de ce navire. Une expression de besoin détaillée, une spécification technique et des clauses techniques serviront de base à la phase offres.

Le PMR doit répondre aux exigences de la réglementation du pavillon d'un Etat membre de l'Union européenne et faire l'objet d'un certificat de classe établi par une société de classification membre de l'IACS, être pensé pour maximiser les synergies avec la flotte existante et être équipé :

- De systèmes, d'installations et d'équipements pour assurer la surveillance, la prévention et le sauvetage ;
- D'un pont de chargement pour embarquer des équipements sur palettes ou de caisses étanches : ravitaillement alimentaire, lutte contre la pollution, etc. ;
- De capacités supports : embarcation de service, canon incendie extérieur ;
- De supports d'attente pour recevoir de l'armement.

Il est recommandé que ce patrouilleur soit déjà en service dans au moins un autre pays hors Mauritanie dans lequel ces fonctions sont opérationnelles.

Le PMR doit être construit selon les concepts les plus récents en matière de conception de navires et de services d'ingénierie afin de garantir efficacement la sécurité de l'équipage et des personnes en détresse et secourues en mer, en couvrant les aspects liés à :

- La conduite instinctive et le fonctionnement sûr des installations et, en cas d'avarie, assurer la gestion et l'entretien des auxiliaires vitaux ;
- L'efficacité et la disponibilité des équipements de sécurité individuels et collectifs ainsi que l'utilisation des dispositifs de sauvetage et d'urgence à bord ;
- L'ergonomie des environnements de travail de l'équipage, l'organisation des déplacements à bord et les protections contre les chutes à la mer ;
- La rapidité, la navigabilité et la manœuvrabilité dans des conditions de mer forte ;
- La réalisation de différentes missions dévolues et qui seront détaillées dans les exigences contractuelles.

La conception doit être conforme aux normes réglementaires de construction industrielle sur un chantier naval et de protection de l'environnement, et doit prendre en compte les certifications pour les usages liés aux missions annoncées.

La livraison en conditions opérationnelles du navire se fera au port d'attache (Ndiago), des essais à quai et à la mer sont à prévoir avant le transfert de propriété. Le patrouilleur peut rejoindre sa base par ses propres moyens ou par l'affrètement d'un transport maritime.

2. Missions du navire

Le PMR doit être conçu pour renforcer la capacité de la Marine mauritanienne et assurer ainsi, un large éventail de missions de surveillance, de contrôle et d'intervention dans les zones maritimes côtières et hauturières sur la façade atlantique : NOUADHIBOU – NDIAGO.

Sa polyvalence doit lui permettre d'accomplir diverses fonctions opérationnelles tout en maintenant une capacité d'intervention rapide et une autonomie suffisante.

Les missions principales du PMR sont les suivantes :

- Présence dans les zones de souveraineté, surveillance maritime et de navigation ;
- Surveillance des intérêts économiques (protection des installations offshore : champs pétroliers et gaziers) ;
- Surveillance de la Zone Économique Exclusive (ZEE) et des zones de pêches ;
- Opérations de recherche et de secours en mer (SAR) ;
- Lutte contre la piraterie, le contre-terrorisme et les menaces asymétriques (transport de forces spéciales) ;
- Lutte contre les pollutions, gestion des catastrophes, évacuation de personnels ;
- Lutte contre les trafics illicites (contrebande, drogue, armes, pêches, etc.) ;
- Lutte contre les migrations irrégulières ;
- Formations des équipages et entraînements à la mer.

3. Points clés

Désignation	Critère
Type du Navire	Patrouilleur Multi Rôles (PMR)
Symbole de classe et marques de construction	I ✘ HULL • MACH
Zone d'exploitation	Océan Atlantique en zones ZEE et SAR mauritanienne
Port d'attache	Ndiago, Mauritanie
Longueur hors tout	30 mètres minimum
Tirant d'eau	Ne doit pas être supérieure à 2 mètres
Vitesse	Économique : pas inférieure à 12 nœuds Maximum : pas inférieure à 22 nœuds à 90 % de la Puissance Maximale Continue (PMC) du navire
Equipage	15 marins maximum
Autonomie	2200 nautiques à une vitesse pas inférieure à 12 nœuds
Propulsion	Diesel sur 2 lignes d'arbres (motorisation : MAN ou MTU)
Systèmes et installations principaux	Propulseur d'étrave. Embarcation de service d'une longueur minimale de 5,5 mètres sur radier. Pompe incendie équipée d'un canon à eau extérieur. Equipements de lutte anti-pollution à embarquer.
Equipements militaires	A confirmer
Nombre de jours maximum pour une mission	7 jours
Nombre de jours annuel en mer	Moyenne de 80 jours

Désignation	Critère
Nombre de jours annuel à quai en état d'alerte	Moyenne de 153 jours
Nombre de jours annuel pour la maintenance	Moyenne de 132 jours
Nombre d'heures de fonctionnement Sur chaque moteur de propulsion par an	2000 heures
Nombre d'heures de fonctionnement de chaque GE par an	1000 heures
Prestations et fournitures liées à l'emploi et à la maintenance du patrouilleur	Fourniture de la documentation utilisateur Formations à la conduite du navire et à la maintenance (ML1 et ML2) des systèmes, des installations et des équipements Fournitures des pièces de rechange (maintenance préventive sur 1 ans) et des outillages spécifiques Prise en charge de la garantie constructeur pendant un an. Si la coque du bateau est en aluminium, une formation de mise à niveau pour une équipe de deux personnes (chaudronnier – soudeur) de la Marine mauritanienne est à inclure.